



Bulletin municipal

n°522

Novembre 2021

LAMPAUL-PLOUDALMEZEAU

Médecin de garde : ☎ 15 **Pompiers :** ☎ 18 **Gendarmerie :** ☎ 17 **Urgences :** ☎ 112
Pharmacies de garde : appeler le 32 37, du samedi 19h au lundi 9h, ainsi que les nuits de la semaine.
Secours catholique : ☎ 06.87.12.70.81 ou 06.78.50.69.18 **Secours populaire :** 02.98.44.80.43
A.D.M.R de l'Iroise : Espace Clos Nevez, route de Plouzané à Saint-Renan. ☎ : 02.98.32.60.04. Antenne de Ploudalmézeau ☎ : 02.98.48.06.90.
Service Eau et Assainissement : pour toute demande concernant l'eau et l'assainissement, merci de prendre contact avec le service de la CCPI au 02.98.84.39.40.
NSNM : Alain QUIVORON (06.59.38.54.84) ou Jean Jacques LE LANN (07.83.69.87.61) **Urgences Secours en mer :** ☎ 196
Conciliateur de justice : Mr Prietz. Permanence tous les jeudis après-midi sur rendez-vous à la mairie de Ploudalmézeau. ☎ 02.98.48.10.48.
R.A.I.L EMPLOI-SERVICES : Service aux particuliers et mise à disposition de personnel auprès des entreprises et collectivités. Rue du Léon 29830 PLOUDALMÉZEAU. ☎ 02.98.48.01.68 et contact@rail-emploi-services.fr
F.N.A.T.H : (Association des accidentés de la vie) Permanences juridiques en mairie de Ploudalmézeau le 3^{ème} mardi du mois de 15h30 à 16h30.
Antenne CLIC à la CCPI : Services à la personne pour les plus de 60 ans. Mme Patricia BOTTA MINGANT au 02.98.84.94.86.
Permanence parlementaire du Député : Didier Le Gac, député de la 3^{ème} circonscription, du lundi au vendredi de 9h à 12h et sur rendez-vous l'après-midi, 11 rue de Kerzouar, à Saint-Renan. Mr Le Gac : 02 98 33 02 20 ou par mail didier.legac@assemblee-nationale.fr
Correspondants presse :
Ouest-France : Marie-Christine PELLEN au 06.81.77.14.85 et mcpellen.of@orange.fr
Télégramme : Jean-Yves TOURNELLEC 06.63.24.11.10 et jeanyvestournellec@bbox.fr

MESSAGE DU PÈRE NOËL À TOUS LES ENFANTS DE LA COMMUNE !



Le Père Noël et ses lutins sont déjà bien occupés :
Il faut sortir le traîneau et chercher les rennes qui sont encore dans la forêt ...
Mais il faut aussi préparer les cadeaux de Noël...
Pour cela, il a hâte de recevoir ta jolie lettre afin de préparer son grand voyage !
**Alors, dépose ton message dans la boîte aux lettres du Père Noël,
tu la trouveras près de l'église...
A très bientôt !**

RAPPEL : SPECTACLE ET GOÛTER DE NOËL : SAMEDI 11 DECEMBRE

La municipalité invite tous les enfants de la commune, jusqu'à 12 ans inclus, à participer au goûter de NOËL.
Le spectacle débutera à 15h. Merci d'arriver pour 14h30
Au Programme : Spectacle 'Les Uns Séparables » : clowns, comédie, magie et musique !
Pour vous inscrire, merci de compléter le coupon-réponse joint au bulletin d'octobre, et de le remettre en mairie pour le mercredi 01 décembre 2021, **ou de téléphoner au 02.98.48.11.28.**

CONCERT DE NOËL – CHORALE CHANT'OYAT

Tous les choristes de **CHANT'OYAT** et leur chef de Chœur, **Solenn Calvez**, sont très heureux de vous inviter au **CONCERT de NOËL, le Dimanche 19 décembre, à 16 h 00**
Eglise de LAMPAUL
A l'issue du concert, un vin chaud et des friandises seront offerts au public- Le Père Noël sera présent !

CEREMONIE DES VŒUX 2022

Madame le Maire et l'équipe municipale présenteront leurs vœux à la population
Le samedi 22 janvier 2022 à 11h à la salle communale.
Tous les habitants, tous les nouveaux arrivants sur la commune, les présidents et les membres des différentes associations, sont cordialement invités à cette rencontre conviviale, qui se poursuivra autour d'un pot de l'amitié.
Cet avis tient lieu d'invitation.

COUPON JEUNE

La municipalité encourage les jeunes de la commune à pratiquer une activité dans ou hors de la commune avec la création d'un coupon jeune d'une valeur de 15 €. Pour en bénéficier, vous devez simplement présenter votre attestation d'adhésion du club choisi pour l'année 2021/2022 et un Relevé d'identité bancaire en mairie, afin que le versement se fasse directement sur votre compte. Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter la mairie au 02.98.48.11.28.

INFORMATIONS COVID 19

Nous devons continuer à respecter les gestes barrières et la distanciation pour faire face à l'épidémie de covid-19. Rappel des horaires d'ouverture de la mairie. Tél : 02.98.48.11.28

Accueil en ouverture libre : **Les lundi, mercredi vendredi de 9h à 12h, les mardi et jeudi de 13h30 à 16h30**

Accueil sur rendez-vous : **Les lundi, mercredi vendredi de 13h30 à 16h30, les mardi et jeudi de 9h à 12h30**

Pour toutes informations contacter la mairie au 02.98.48.11.28.

TÉLÉTHON 2021

FLAMENCO : la section flamenco se produira à Ploudalmézeau **le samedi 4 décembre** à 16h pour soutenir le Téléthon 2021. **Venez nombreux les applaudir !**

2ème CHALLENGE TELETHON A PIED OU A VELO parrainé par Valentin Madouas

1) Dès aujourd'hui, Seul(e)s ou en groupes, marchons, courons ou pédalons vers l'objectif de 20 000 kms cumulés ! Infos en cliquant sur le lien Facebook : <https://vu.fr/urff>

2) Chacun(e) peut déclarer ses kms hebdomadaires ; le compteur est à 9 000 km à ce jour en cliquant sur le lien Facebook : Challenge Téléthon 2021 à pied ou à vél <https://vu.fr/fj6T> ou de préférence par SMS : Michel Conq : 06 74 77 64 80

3) Puis chacun(e) est invité(e) à faire un DON à l'AFM-TELETHON sur la page de collecte totalement sécurisée en cliquant sur le lien <https://vu.fr/EQeH> (66% du don est déductible des impôts 2022)

4) Pour soutenir ce Challenge, les communes partenaires mettront dès le 26 novembre des URNES à disposition pour y déposer les dons en espèces ou chèques à l'ordre de l'AFM-TELETHON.

DEFI TELETHON 20 000 km : 26 ET 27 NOVEMBRE de 10 h à 18 h

Venez marcher ou pédaler chez PROXIFORME sur des appareils de musculation en salle (partenaire officiel). Animation ZUMBA le samedi 27/11 ! Z.A. de Keruscat à Ploudalmézeau tél 09 87 19 74 40 Entrée libre au chapeau/Challenge Téléthon 2021 à pied ou à vélo. Merci de donner aux malades la force de guérir !

TRAVAUX SUR LA COMMUNE

Effacement des réseaux à Kroaz ar Bleiz : mise en place d'une circulation alternée par feux sur la route du Bourg et sur la route de Lannilis.

Pour la sécurité de tous, merci d'adapter votre conduite en respectant la signalisation mise en place.

COUP DE POUCE NUMERIQUE

Plus que jamais, les outils numériques sont indispensables pour garder le contact avec ses proches, faire des démarches administratives, se cultiver... La mairie de Lampaul-Ploudalmézeau met en place un **service d'assistance informatique gratuit** à destination des Lampaulais éloignés du monde du numérique : conseil, prise en main des outils de communication informatiques, bureautique, aide à l'installation et à la configuration (ordinateurs, tablettes et téléphones Windows et Android) ... Dans le cadre des mesures de prévention sanitaire, les contacts téléphoniques seront privilégiés dans un premier temps. En cas de besoin, des rendez-vous en présentiel seront organisés dans le respect des gestes barrières. Contact : Mairie de Lampaul-Ploudalmézeau au 02.98.48.11.28.

IDENTIFICATION DES ANIMAUX DE COMPAGNIE

Afin de protéger nos animaux de compagnie et de limiter leur divagation sur la commune, la mairie s'est dotée d'un lecteur permettant l'identification des animaux pucés (chien, chats, furets) avec un accès au « Fichier National d'Identification des Carnivores Domestiques ». Si vous trouvez un animal en divagation ou un animal mort, vous pouvez désormais contacter la mairie qui se mettra en contact avec le maître si l'animal est identifié.

Nous rappelons à tous les propriétaires de chiens, chats et furets que l'identification de leur animal de compagnie est obligatoire.

MAIRIE

Courriel : lampaul-ploudalmezeau.mairie@wanadoo.fr

Tél 02.98.48.11.28. **Fax** : 02.98.48.19.32.

Site : www.lampaul-ploudalmezeau.fr

Évolution du site Web de la commune :

Avec l'extension internet.bzh, véritable autocollant numérique, le symbole en 3 lettres s'affiche désormais sur le site web de la commune de Lampaul-Ploudalmézeau. Nous soulignons ainsi notre identité Bretonne et notre ancrage local.

Concrètement, pour vous, rien de plus simple ! Si vous allez sur l'ancienne adresse de notre site web vous serez automatiquement redirigé sur notre nouvelle adresse « lampaul-ploudalmezeau.bzh ». Vous pouvez, bien sûr, nous retrouver également directement sur cette nouvelle adresse.

Tous les artisans, commerçants ou hébergeurs de Lampaul-Ploudalmézeau, souhaitant bénéficier d'un encart sur le site internet de la commune sont invités à se manifester auprès de la mairie au 02.98.48.11.28.

Nouveauté : « Facebook ». N'hésitez pas à venir consulter notre page Facebook : mairie de Lampaul-Ploudalmézeau. Nouveauté : « Instagram » : abonnez-vous à notre page Instagram lampaul_entre_terre_mer.

Si vous avez de belles photos de notre commune, nous les publierons avec plaisir.

URBANISME

Avis favorable à un permis de construire :

- Mr et Mme SAUVAGE Olivier, Route de Kervizin, Reconstruction maison individuelle, le 12 octobre 2021.

DISTRIBUTION DU BULLETIN MUNICIPAL

Vous pouvez recevoir le bulletin municipal par mail. Merci de nous communiquer votre adresse internet au 02.98.48.11.28 ou par mail : lampaul-ploudalmezeau.mairie@wanadoo.fr.

MESSE

Messes à Lampaul-Ploudalmézeau : Les samedis 04 et 18 décembre à 17h30.

Eveil à la foi

A partir du **dimanche 28 novembre**, un temps d'éveil à la foi sera proposé aux enfants de 3 à 7 ans durant la messe dominicale à Ploudalmézeau.

ASSOCIATIONS LAMPAULAISES

FOYER RURAL

Section Fleur de L'Âge

Plus de 40 personnes se sont retrouvées, ce jeudi 18 novembre pour l'Assemblée Générale à la salle communale en présence de Mme Apprioual, Maire, Mme Gallic, Adjointe aux affaires sociales, Mr Joël Roué, Président du foyer rural et Alexis Saliou, Président de secteur. Mr Daniel L'Hénaff, Adjoint aux associations, absent était excusé.

Les différents rapports ont été lus, par le président, le secrétaire et le trésorier. Un vote soumis à l'approbation de l'assemblée, a reconduit à l'unanimité le tiers sortant au conseil d'administration : Jean Yves Cozien, Pascal Gouzien et André Le Borgne. La composition du bureau aura lieu **le jeudi 25 novembre**, et dès à présent le conseil d'administration lance un appel pour venir rejoindre le club dans un bon esprit de convivialité.

En clôture de cette assemblée, tous les participants se sont retrouvés autour d'un bon goûter préparé par Annick et Denise.

La marche cantonale aura lieu à Lampaul **le 3 décembre** répartie en 3 groupes, 3, 6, et 9 Km.

Le repas de Noël aura lieu **le jeudi 16 décembre** à la salle communale, inscriptions auprès de Pascal, dernier délai le 2 décembre.

La cotisation d'adhésion au club pour l'année 2022 sera à régler pour le 16 décembre, soit 12,00 €

BEVA E LAMBAOL

Four à pain : les lutins de Noël et la boîte à lettres pour le courrier au Père Noël seront mis en place début décembre.

INFORMATIONS DIVERSES

OFFICIERS MARINIERS LAMPAUL-PLOUDALMÉZEAU / PLOUDALMÉZEAU :

L'assemblée générale des officiers mariniers de Ploudalmézeau et Lampaul aura lieu **le 12 décembre** à la salle multifonctions de Ploudalmézeau à 10h. Cette assemblée générale est ouverte aux officiers mariniers actifs et retraités de notre commune, adhérents ou non.

RELEVÉS DES COMPTEURS D'EAU :

Les agents de la CCPI procèdent actuellement à la relève des compteurs d'eau. Cette campagne durera jusqu'au 10 décembre.

Merci aux usagers de rendre les compteurs d'eau accessible (merci d'enlever la végétation envahissante, les objets posés sur la plaque, etc...) afin de permettre la relève et ainsi effectuer la facturation sur les consommations réelles. Merci pour votre coopération

QUALITE DES EAUX :

Eau de consommation humaine : Prélèvement effectué le 06/09/2021 : eau d'alimentation conforme. Eau de baignade : Prélèvement effectué le 09/09/2021 : eau de bonne qualité.

FRELON ASIATIQUE : CAMPAGNE DE DESTRUCTION

- Le signalement d'un nid de frelon asiatique est à faire auprès du référent local : M. Bernard HELIES. Modalités sur pays-iroise.bzh rubrique Environnement/Lutte contre le frelon asiatique

M. HELIES vous propose ses services pour la cueillette des essaims. Il peut également vous conseiller pour l'intervention sur les autres hyménoptères. Vous pouvez le contacter au : 02.98.48.05.22 ou au 06.63.37.48.05.

RECENSEMENT NATIONAL

Tous les jeunes français et françaises ont l'obligation de se faire recenser à la date anniversaire de leurs 16 ans et jusqu'aux trois mois suivants, à la mairie, munis de leur pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

COMMUNIQUÉS Pays d'Iroise Communauté

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) en Pays d'Iroise

Une OPAH est mise en place afin d'accompagner les ménages aux ressources modestes dans leur projet d'amélioration de leur logement (rénovation énergétique, adaptation à une situation de handicap ou de perte d'autonomie). Vous êtes propriétaire occupant

ou propriétaire bailleur ? Contactez SOLIHA, l'organisme missionné par la Communauté de communes pour animer cette opération : www.soliha-finistere.fr / nouvelle demande, 02 98 95 99 58, ou contact@soliha-finistere.fr.

12e Trophées de l'entreprise

La Communauté de communes s'associe cette année encore au Club des entreprises Lesneven-Iroise-Abers pour l'organisation de la 12^e édition des Trophées de l'entreprise qui met en avant les initiatives et le dynamisme des entreprises locales. Vous dirigez une entreprise sur le Pays d'Iroise, tentez votre chance ! Ouvert à tous les professionnels installés sur le territoire. Informations et candidatures sur www.celia-entreprises.fr.

Phare Saint-Mathieu à Noël

Visite du phare : Tous les jours pendant les vacances scolaires, sauf le 25/12 & le 1^{er}/01 de 14h à 17h30 (dernière montée à 17h – suivant les conditions météorologiques). Tarifs : 3,50€ (+ de 12 ans), 1,50€ (de 6 à 11 ans), gratuit (- de 6 ans). Exposition d'EXPOTEM sur La Cordelière en libre accès.

Nuit du phare Saint-Mathieu: Admirez le ballet lumineux des phares de la Mer d'Iroise à 37 mètres de haut, une expérience inoubliable et magique! Le 26/12 à partir de 18h30 (Report éventuel au 27/12 en cas de mauvaises conditions météorologiques). Sur réservation. Tarifs : 7 € (+ de 12 ans), 3 € (3 à 11 ans). Renseignements et réservations : 02 98 89 00 17 ou phare.saint-mathieu@ccpi.bzh.

Promenades en calèche pour découvrir le site de la pointe Saint-Mathieu : Le 26/12 de 14h à 17h30, durée 30mn. Tarifs : 5 € (+ de 12 ans), 2,5 € (de 3 à 11 ans), gratuit (- de 3 ans). Renseignements et réservations : 06 89 94 29 19 ou contact@roulottes-iroise.com.

Déchets : 3^e défi famille presque zéro déchet, participez au casting !

Participez au nouveau défi famille presque zéro déchet. Les foyers sélectionnés seront accompagnés pour tenter de réduire leurs déchets grâce à un programme d'ateliers et de conseils gratuits. Top départ pour une aventure de 7 mois en mars 2022. Sceptiques, intéressés ou simplement curieux, prêts à vous lancer ou besoin d'en savoir plus ? Contactez le service Déchets au 02 98 32 37 83 ou dechets@ccpi.bzh. Dossier de candidature sur pays-iroise.bzh.

Référencement des hébergements touristiques du Pays d'Iroise

Vous êtes propriétaire d'un meublé ou de chambres d'hôtes ? Contactez Pauline ou Adeline à l'Office de tourisme Iroise Bretagne au 02 98 89 55 04 / hebergement@iroise-bretagne.bzh. Vous bénéficierez ainsi de conseils et d'une diffusion sur le site Internet www.iroise-bretagne.bzh/se-loger ainsi que sur le guide des hébergements.

Maison de l'Emploi

Découverte des métiers du maraichage : si vous souhaitez découvrir les différents métiers dans le

maraichage (CDD de 6 à 10 mois, temps complet, du lundi au vendredi), visites de serres : jeudi 9/12 à Milizac, sur inscription.

Offres d'emploi à consulter sur : <https://www.pays-iroise.bzh/services-population/maison-de-l-emploi> et <https://www.facebook.com/EconomieEtEmploi.PaysIroiseeCommunaute/>.

Contact : 02 98 32 47 80 ou maison.emploi@ccpi.bzh.

INFORMATIONS DIVERSES

DECLARATION DE RUCHES :

Tout apiculteur, *même avec une seule ruche*, est en effet tenu de déclarer réglementairement **chaque année**, les ruches dont il est propriétaire ou détenteur, en précisant notamment leur nombre et leur emplacement. La période de déclaration est fixée entre le **1er septembre et le 31 décembre 2021**. Cette déclaration doit se faire prioritairement en ligne via le site www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr.

Possibilité de retirer un formulaire de déclaration en mairie. Des informations complémentaires concernant la déclaration de ruches sont disponibles sur le site : MesDemarches <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr>

CES PETITS OBJETS QUI NOUS FONT FAIRE DES ECONOMIES D'EAU ET D'EUROS !

Un Français consomme en moyenne 143 litres d'eau potable par jour. 39% de cette eau est utilisée pour l'hygiène corporelle et 20% dans la chasse d'eau des toilettes. Or l'eau potable a un coût. Heureusement, il existe des petits équipements à installer pour économiser l'eau et ainsi réduire sa facture.

Le mousseur ou aérateur est un petit dispositif à installer sur vos robinets. Le débit est ainsi réduit de 30 à 50% sans que la pression diminue.

La douchette économe permet de réaliser jusqu'à 75% d'économie ! Elle se met à la place du pommeau d'eau de votre douche et autorise un débit entre 7et 10 l/min contre 15 à 20l/min pour une douchette classique.

Et parce que votre ado (ou un autre membre de la famille !) passe beaucoup de temps sous la douche, vous pouvez aussi investir dans un sablier de douche. Une douche de 5 minutes suffit et consomme seulement 40 litres d'eau en moyenne (150 litres en moyenne pour un bain).

Pour finir, une petite astuce pour les toilettes : remplir une bouteille d'eau en plastique et la mettre dans le réservoir. Cela réduit d'autant le volume d'eau utilisé sans gêner le fonctionnement.

ANNONCE

- Auxiliaire de vie sur votre commune : accompagnement de personnes âgées, ménage, repassage, repas ou tout autre demande. Paiement par CESU. Mme CHARPENTIER Dominique au 06.11.71.52.88

- Nous cherchons à louer un emplacement de garage couvert ou un hivernage pour notre camping-car de petite dimension (Fourgon longueur 5m40, largeur 2m05, hauteur 2m70). Location à l'année ou au mois. Contact : 06 60 64 26 11